

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Général et Technologique Jean-Paul II - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Général et Technologique Jean-Paul II - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (37113)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Général et Technologique Jean-Paul II - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (37113)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Notes de 1ère et de Terminale. Moyennes trimestrielles et / ou notes obtenues au baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des bulletins de Terminale.	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir Implication	Appréciations du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif	Engagement lycéen . Curiosité pour les questions sociétales.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Notes obtenues au Baccalauréat

Fiche avenir Lettre de motivation et exposé du projet personnel (Alternance)

Obtention des Félicitations ou des encouragements

Attitude générale en classe (source: bulletins)

Sérieux, assiduité et évolution du candidat

Engagements citoyens, caritatifs, associatifs ...

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le candidat doit donc atteindre un niveau général satisfaisant afin de pouvoir réaliser ses deux années de formation sereinement, sans être en grande difficulté.

Le jury tient compte de la capacité de travail et des efforts réalisés. La lettre de motivation et l'exposé du projet personnel de formation sont autant d'atouts à mettre en valeur.

Signature :

Pierre Louis DEULOFEU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Général et Technologique Jean-Paul II